



SNUipp/FSU 62
16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

Stage

« débuts de carrière »

jeudi 26 mars 2015,
de 9h à 16h30,
à l'ESPE d'Arras,
amphi Jean Zay.

Ce stage est destiné aux M2, PE stagiaires, T1, T2, T3 et T4, syndiqués ou non.

Thèmes abordés lors de ce stage :

- le mouvement : les types de postes et de nominations, les règles du mouvement
- l'avancement, les échelons...
- les évolutions de carrière, l'inspection...
- les mutations en France et à l'étranger
- les représentants du personnel : leur élection, leur rôle dans les instances et sur le terrain.
- Autres points que vous souhaiteriez aborder...

Dans le souci de vous apporter notre aide et toutes les informations dont vous avez besoin, **nous avons volontairement mis en place ce stage juste avant la période de saisie des vœux du mouvement.**

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'exercice du droit syndical, vous avez droit à 12 jours de stage de formation syndicale par an.

Pour vous inscrire, deux formalités sont à effectuer :

> Informer l'administration en adressant un courrier *manuscrit* au Directeur académique, **par la voie hiérarchique, avant le 26 février 2015** (la demande doit arriver un mois à l'avance. Attention, les vacances débutent le 20 février). Vous pouvez recopier le modèle de lettre joint.

> Informer le SNUipp-FSU en renvoyant le coupon ci-dessous complété à SNUipp-FSU 62, 16 rue Aristide Briand 62000 Arras, ou en indiquant ces informations par téléphone au 03/21/51/72/26 ou par mail à snu62@snuipp.fr

L'autorisation est accordée d'office par l'administration si vous ne recevez pas de réponse écrite. Si l'administration vous fait part d'un refus que ce soit à l'oral ou à l'écrit, contactez-nous aussitôt.

N'hésitez plus, venez nous rencontrer, l'équipe du SNUipp-FSU sera heureuse de vous accueillir, de débattre avec vous et de vous informer !

L'équipe du SNUipp-FSU 62

Modèle d'autorisation d'absence (à reproduire à la main), à adresser au Directeur académique, mais à envoyer à votre IEN avant le 26 février 2015

Nom : Prénom :
Fonction et poste :
Ecole :

à Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale
S/c de Monsieur/Madame l'IEN de la circonscription de.....

Monsieur le Directeur académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art.34 alinéa 7), portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 26 mars 2015 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera de 9h à 16h30 à l'ESPE d'Arras. Il est organisé par la section départementale du SNUipp-FSU Pas de Calais, sous l'égide du Centre National de formation de la FSU organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/1995 publié au JO du 10/02/1995).

A....., le.....

Coupon à retourner au SNUipp 62 (courrier, mail ou téléphone) (03.21.51.72.26)

Nom : Prénom : participera au stage « débuts de carrière »
le 26 mars 2015 à Arras.

Adresse :

Tél : Mail :

Je souhaite que les questions suivantes soient abordées :

Je souhaite prendre le repas en commun à l'ESPE d'Arras : oui non

Date.....

signature